A M. de [illegible]miler.

Copie A la Haye ce 27e may 1666.

1293.

Monsieur.

Je me resjouis tous. de bon cœur quand ie voy arriver de vos lettres qui ne se plaignent d'aucun mal que vous souffriez, et dont le charactere mesme ne marque rien de foible, apres l'operation que vous avez soustenue. Je vous supplie de m'asseurer bien si vous vous trouvez ainsi bonâ fide: car je ne puis oublier les choses que j'ay ouy dire de vos operat.rs à Paris, et dont mesme une partie a esté verifiée contre luy dans la personne d'un jeune homme de ce païs, qui, ayant passé par ses mains pour bien de l'argent, mourut icy d'une pierre qui fut trouvée en sa vessie, sans aucune cicatrice de la pretendue operation. Je souhaitte qu'il ayt dementi toute la mesaisance, en vous soulageant sans fraude; [comme] dit le vieillard. Ce que le pauvre M. de Chambre souffre assez souvent me faict apprehender qu'il ne couve aussi peu a peu quelque plus grand mal. Absit omen. J'ay des tendresses importunes pour mes amis, et ne m'en puis corriger. Ce sont donc icy les Papiers de M. Granier que S. A. M. a tant desiré de veoir, pour des rapports qui luy en avoyent esté faicts. Maintenant je crains qu'elle n'aura pas le loisir de les regarder; car la voyci à la veille de son depart pour Cleve, et aimant le vent, qui est à l'oost, se trouve plus favorables, et de luy envoyer ces pieces sans que je luy en fasse la lecture moy mesme, ne sera peut estre, fort à propos.

Amiable general. N'en ayez jamais de particuliere, s'il vous plaist, pour ainsi prenez la peine de vous souvenir que je suis et seray tousiours de tr[es bonne] volonté et affection sans feinte.

Ainsij le fils sera obligé de natare sine cortice
et de se pousser au monde comme orphelin.
Je croy qu'il ne feroit pas mal de se jetter dans
les Gardes du Roy de la Gr. Brit.e et j'en escriray
à S.r Rob. Moray, quand je sçauray ce qui est
de ses intentions. Je vous demande mille
pardons, Monsieur, de ce que je vous romps la
teste des aff.res d'autruy, et ne desespere pas que
vostre bonté ne vous le face supporter avec un
peu de patience, puis que la chose concerne des
enfans d'une bonne et ancienne maison de vostre
pais. Outre cela, Mons.r je m'imputeray tres
à obligation particul.re les faveurs dont il vous
plaira gratifier. Je vous supplie d'en faire
estat, et de me continuer tres h.t la grace de
me croire &c.

J'ay mandé à mon Arch.me
l'obligation qu'il vous a de vostre
souvenir. Le Roy Tres-Chrest.n me l'a
voulu oster. à quoy j'ay donné la main
avec plaisir, et ayant bien à me passer de sa douce
et docte conversation.

A M. de miler.

Copie A la Haye ce 27e may 1666.

Monsieur.

Je me resjouis tout de bon coeur quand je voy arriver de vos lettres qui ne se plaignent d'aucun mal que vous souffriez, et dont le charactere mesme ne marque rien de foible, apres l'operation que vous avez soustenue. Je vous supplie de m'asseurer bien si vous vous trouvez ainsi bonâ fide: car je ne puis oublier les eloges que j'ay ouy dire de vos operateurs à Paris, et dont mesme une partie a esté verifiée contre luy dans la personne d'un jeune homme de ce païs, qui, ayant passé par ses mains pour bien de l'argent, mourut icy d'une pierre qui fut trouvée en sa vessie, sans aucune cicatrice de la pretendue operation. Je souhaitte qu'il aye dementi toute sa mesaisance, en vous soulageant sans fraude; se dira le Vieillo. Ce que le pauvre M. de Chambre souffre assez souvent me faict apprehender qu'il ne couve aussi peu a peu quelque plus grand mal. Absit omen. j'ay des tendresses importunes pour mes amis, et ne m'en puis corriger. Ce sont donc icy les Papiers de M. Granvelle que S.A. M. a tant desiré de voir, pour des rapports qui luy en avoyent esté faicts. maintenant je crains qu'elle n'aura pas le loisir de les regarder; car la voyci à la veille de son depart pour Cleve, et demain le vent, qui est à l'oost, se trouve plus favorable, et de luy envoyer ces pieces sans que je luy en fasse la lecture moy mesme, ne sera peut estre, fort à propos. Je verray ce qu'elle en ordonnera. Il y a d'estranges passages, et qui ont bon besoin du benefice d'une

Amsterdo generale. N'en ayez jamais de particuliere, s'il vous plaist, pour moy, ains prenez la peine de vous souvenir que je suis et seray tousjours de tres-humble volonté et affection sans feinte.

Monsieur

Vostre

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur

© Koninklijke Bibliotheek
KA 49-2, p. 1293-1294
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/6559

1294 P.S. Si la grande quantité d'autres aff[air]es ne nous tenoit engagez, celle que nous avons à vuider avec le S. Saurin seroit, peut estre, desja achevée. Il faut voir, quand nostre Cour sera partie, s'il y aura moyen d'y vacquer avec plus d'assiduité. ne craignez pas qu'on tasche de vous le dérober. Il n'y a personne qui sache mieux que moy combien en a[vez] besoin par delà, et vous vous souviendrez comme je vous l'ay dit en parlant p[ou]r le meilleur dictionnaire que vous puissiez avoir à Orange, n'y ayant chose que sa memoire ne luy represente à merveille. C'est veritable un officier qu'on trouvera à estrange à dire, quand un jour Dieu le nous aura osté.

The Caracter of Holland

~~Holland that scarce deserves the name of land~~
~~As but th'offscouring of the Brittish sand~~
~~And so much earth as was contributed~~
~~By English pilots when they heav'd the lead~~